

N. MARC

PATRIMOINE

en Seine-Saint-Denis

A SEINE

N° 35

GERVAIS · PANTIN · LES LILAS

LA [CITÉ-JARDIN]

DU PRÉ SAINT-GERVAIS



Une cité moderne à flanc des coteaux
du Pré Saint-Gervais, de Pantin et des Lilas



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

DES CITÉS-JARDINS POUR [DEMAIN]

En France, le livre d'Ebenezer Howard *Des cités-jardins pour demain*, publié à Londres en 1902, a un important retentissement. Dès 1904, l'Association des cités-jardins de France est créée.

Si quelques projets de cités-jardins voient le jour dès cette époque en France, c'est surtout après la Première guerre mondiale qu'ils se développent. La reconstruction des villes détruites du nord-est de la France comme la loi dite Cornudet (1919) obligeant les communes de plus de 10 000 habitants à se doter d'un plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement, s'inspirent du concept d'Howard. Enfin, le concours pour le plan d'aménagement et l'extension de Paris de 1919 voit l'idée de cité-jardin s'imposer avec notamment un projet de « Cité-jardin du Grand Paris ».

En région parisienne, c'est l'Office Public d'Habitations à Bon Marché du Département de la Seine (OPHBM DS), créé en 1915, qui s'affirme comme le principal promoteur des cités-jardins. Au cours de la guerre, il acquiert de nombreux terrains afin d'être très vite opérationnel après le conflit.



2. Papier en-tête de l'OPHBM DS dans les années 1920

De fait, dès octobre 1919, Henri Sellier, conseiller général socialiste et administrateur-délégué de l'Office depuis sa fondation, envoie les architectes qu'il recrute visiter les principales cités-jardins anglaises : Letchworth, Bournville, Hampstead Garden notamment...



1. Le projet de cité-jardin du Grand Paris, 1919, au sud-ouest de la capitale



3. Le Trou Marin

A gauche, ancien "Sentier du Trou Marin" vers Pantin.

Saisissant l'opportunité offerte par la Préfecture de la Seine qui veut répondre à la crise du logement que connaît la région, l'Office devient le mandataire de l'Etat et du Département pour construire des logements « provisoires ». C'est dans ce cadre que les premières cités-jardins de l'Office sont engagées à Dugny, Nanterre, Arcueil ou aux Lilas.

La municipalité du Pré Saint-Gervais se déclare immédiatement candidate à ce dispositif. La ville espère obtenir ainsi un soutien pour aménager le Trou Marin, une dépression dans le coteau du plateau de Romainville devenue décharge, à la fois instable et insalubre.

L'acquisition des parcelles se révèle très difficile. Elle va durer de 1922 à 1928. Une fois complètement acquis par l'OPHBM DS, ce terrain s'étend sur environ 12 ha et se déploie finalement sur trois communes : Le Pré Saint-Gervais (66 000 m²), Pantin (47 000 m²) et Les Lilas (6 000 m²).

Entre-temps, le paysage en matière de logements sociaux a sensiblement évolué. La commune du Pré Saint-Gervais a constitué une Société Anonyme d'Habitations Bon Marché, la SA d'HBM du Pré Saint-Gervais,



4. La cité-jardin de Gennevilliers

Au fond la Maison Pour Tous, aujourd'hui cinéma Jean Vigo.

et la Ville de Pantin a fondé son office municipal. L'Office de la Seine a pu construire la première tranche de la cité-jardin des Lilas, près du fort de Romainville. Il s'est affirmé comme un office départemental majeur, pionnier et ambitieux, capable de mener des projets de plus de 1000 logements comme à Stains et à Suresnes. Enfin, le vote en juillet 1928 de la loi Loucheur qui prévoit la construction de 260 000 logements sociaux sur cinq ans, permet la relance de la construction d'habitations bon marché. Dans ce contexte favorable, le projet pour le terrain du Pré Saint-Gervais, Pantin, Les Lilas cesse d'être envisagé comme provisoire. Il est confié à l'architecte Félix Dumail en 1927.

Comme la plupart des architectes de l'Office de la Seine, Dumail débute à l'Office d'HBM de la Ville de Paris. Dès 1913, aux côtés de Jean Hébrard, il est un des lauréats du concours pour l'ensemble HBM de la rue Marcadet, achevé en 1923. À partir de 1922, cette fois pour l'Office de la Seine, Dumail conçoit avec Hébrard la cité-jardin « provisoire » de Gennevilliers. La première tranche de celle-ci est achevée quand Dumail se voit confier le projet du Pré Saint-Gervais, Pantin, Les Lilas sur lequel ont déjà été engagées quelques études préalables.

UN PROJET [ADAPTÉ]

AUX CONTRAINTES DU TERRAIN

Envisagée dès 1919, la cité-jardin est achevée en 1952. Intégralement conçue par Félix Dumail, elle témoigne des évolutions qu'a connu l'ensemble des cités-jardins d'Île-de-France.

Irrégulière, très pentue par endroit, la configuration du terrain divise naturellement la cité-jardin en quatre parties distinctes qui vont à peu près correspondre aux différentes tranches de travaux.



5. Vue aérienne verticale

Le groupe scolaire est à l'ouest de la seconde tranche.

Ainsi, la première tranche engagée dès 1928 prend place autour du Trou Marin. Là, les logements sont exclusivement collectifs. En contrebas, dans le cadre de la deuxième tranche, les collectifs enserment des pavillons. Ces 64 logements individuels sont répartis au centre en raison du terrain peu fiable et pour éviter de coûteuses fondations. L'ensemble des immeubles collectifs (648 logements en tout) borde, lui, les voies de circulations déjà existantes.

Le Trou Marin est assaini et la place Séverine articule ces deux tranches bien distinctes.

L'ensemble s'étend au sud de la commune du Pré Saint-Gervais, et prend sa forme définitive en 1930 - 1931.

La troisième tranche se fige au même moment. Elle se situe plus à l'est, à Pantin, et au pied du plateau. Longeant la rue des Pommiers, les logements y sont exclusivement collectifs. Répartis dans six immeubles en forme de T renversés, ces 320 logements sont implantés perpendiculairement au coteau.

La quatrième et dernière tranche de la cité, située plus haut sur le coteau, n'est achevée qu'après-guerre, mais toujours par Félix Dumail. Ces 228 logements se répartissent autour de l'actuelle avenue Thalie sur la commune de Pantin et partiellement sur celle des Lilas avec 54 logements.

Communément appelée "Cité des Auteurs", cette dernière tranche a été édifée entre 1947 et 1952 avec des choix architecturaux caractéristiques de l'après-guerre, sensiblement différents du projet d'avant-guerre.



6. Chantier de la tranche 3, dite des "Pommiers"

UN PROJET [TÉMOIN DE SON TEMPS]

Cette cité-jardin est emblématique de la réorientation des choix d'Henri Sellier. Il privilégie progressivement logement collectif et architecture moderne au regard notamment de la crise économique de 1929.

Le premier projet établit en 1924 par l'Office de la Seine prévoyait 350 logements en collectif et 266 en individuel. En 1928, Dumail prévoit 1 008 logements en collectifs et 243 en pavillons. Sur la partie située au Pré Saint-Gervais, il concentre une majorité d'immeubles collectifs y plaçant seulement quelques dizaines de pavillons. Par contre, à Pantin, au-delà des collectifs bordant la rue des Pommiers, il prévoit pour l'essentiel des pavillons. Là, il crée de nouvelles voies et, comme à la cité-jardin de Gennevilliers, il envisage clos et places caractéristiques de la composition urbaine pittoresque, très influencée par les cités-jardins anglaises. Les pavillons sont pour la plupart groupés en bande ou, plus rarement, en dents de scie, comme les "Zick-Zack Hausen" d'Ernst May, édifiés à Francfort en 1927. Dès 1929, Sellier fait le choix de privilégier des cités exclusivement collectives, comme à la Muette à Drancy ou à Charenton et

à Maisons-Alfort. Sellier entend ainsi mieux répondre aux besoins en logements sociaux du département mais aussi faire face à la hausse du coût de la construction qui va encore croître avec la crise économique que connaît le pays à partir de 1931. L'architecture moderne lui semble dès lors à la fois plus pertinente et plus économique. A la cité-jardin de Stains, comme au Pré Saint-Gervais, le projet d'origine subit cette inflexion. Ainsi, en 1932, Dumail modifie en profondeur le programme de la quatrième et dernière tranche. Les pavillons cèdent la place à de petits collectifs. Il abandonne alors clos et places pour un urbanisme plus simple,



7. Plan de 1927



8. Dessin de Dumail, collectif avenue Jean-Jaurès



9. Cage d'escalier du groupe scolaire

En 1997, le groupe scolaire Jean-Jaurès est inscrit au titre des Monuments historiques.

implantant les immeubles de part et d'autre d'une voie principale. Il épure son architecture sans le moindre reniement.

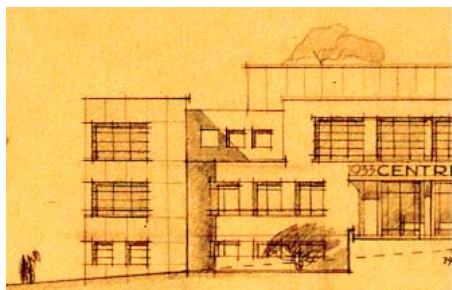
Le projet de maison des services sociaux qui devient centre social est à cet égard éclairant. Tout en conservant globalement le même programme, Dumail fait fortement évoluer ce projet. Il passe ainsi d'une façade classique à une composition plus simple, plus géométrique mais aussi plus rationnelle. La crise économique est finalement fatale à ce projet mais le renfort de la ville du Pré Saint-Gervais en sauve une partie. Elle commande, en effet, à Dumail un groupe scolaire et accepte d'y adjoindre les bains-douches publics initialement prévus dans le centre social. Achievé en 1934, le groupe scolaire Jean-Jaurès, qui fait face à la cité, avenue

Jean-Jaurès, présente d'ailleurs de nombreux points communs avec le projet de centre social. Là, au béton armé paré de plaques de mignonnettes, Dumail ajoute l'usage du très moderne pavé de verre.

Cité-jardin et école lui valent d'ailleurs la reconnaissance de la revue moderniste *L'Architecture d'Aujourd'hui*. Il en intègre en 1933 le comité de patronage, y rejoignant Sellier. Ces audaces modernes se retrouvent également dans les projets qu'il mène alors à Dugny (cité du Moulin, réalisée après-guerre) et à Suresnes (projet de beffroi).

Entre-temps, Dumail doit également renoncer à son projet de théâtre en plein air au Trou Marin où seul le terre-plein pour des activités sportives est réalisé. De même, ateliers d'artisan et commerces en rez-de-chaussée, vestiaires et WC, sont maintenus. Après-guerre, Dumail reprend l'essentiel du parti pris urbain imaginé en 1930 pour la réalisation de la dernière tranche de la cité.

Il y intègre un centre de protection infantile. Comme pour l'école, il recourt aux plaques de mignonnettes mais cette fois les toits sont à pan oblique. Enfin, soucieux de rationalité et acquis à l'idée d'industrialiser le secteur du bâtiment qui s'impose après-guerre, Dumail décline ce projet à Dugny et à Suresnes où il achève ses projets d'avant-guerre.



10. Dessins de façade 1933 et 1929 du projet de centre social

[JEU] DE PAYSAGES, DE FORMES, DE MATÉRIAUX

Avec cette cité-jardin, Félix Dumail crée un ensemble architectural et urbain très particulier, d'une grande subtilité, à mi-chemin entre les cités-jardins pittoresques et la modernité radicale de la cité de la Muette à Drancy.

Dès son premier projet de 1927, Dumail joue avec les paysages, les formes, les matériaux. Sa composition architecturale et urbaine est régulièrement symétrique mais elle intègre des dissymétries qui créent la surprise, multipliant et variant les vues et perspectives. Elle s'aligne sur la rectitude de l'avenue Jean-Jaurès tandis qu'elle épouse la courbe de l'avenue Edouard-Vaillant. Dans le même ordre d'idée, Dumail va créer des oppositions d'implantation, de taille et de

composition de la façade des immeubles collectifs qui se font face sur la place Séverine. Ces contrastes rompent ainsi la monotonie d'un alignement banal. Ce jeu d'oppositions et de contrastes se retrouve jusque dans les détails architecturaux et participe de la cohérence architecturale de l'ensemble. Fidèle à la composition pittoresque des cités-jardins, Dumail multiplie les circulations, s'inscrit dans les voies importantes qui enserrant mais aussi traversent la cité tout en y ménageant de nombreuses circulations piétonnes, plus ou moins larges, rendant la cité très perméable. Mais là encore, la rupture, la surprise, la découverte participent au jeu de la cité-jardin. Ainsi Dumail s'amuse à en faire une cité imprenable. Il recourt volontiers à une certaine monumentalité, souvent accentuée par le dénivelé. Les immeubles collectifs des deux principales



11. Rue Jean-Jaurès



12. Façade sur cour des immeubles de l'avenue Edouard-Vaillant - 13. Avenue Edouard-Vaillant



14. Porche ouvrant sur l'école Jean-Jaurès - 15. Balcon loggia - 16. Mur reliant deux immeubles collectifs sur l'avenue Jean-Jaurès Cette façade est animée par le jeu des vides et des pleins et par les différentes mises en œuvre des briques.

avenues forment de fait une enceinte créant, mais aussi préservant, plusieurs îlots. Il faut découvrir les multiples ouvertures régulières jamais placées de façon conventionnelle. Dumail décline ces entrées, de l'ample porche permettant la circulation automobile, rue Jules-Jacquemin, à celui plus modeste destiné aux piétons, place Séverine.

Aux entrées naturelles de la cité, au nord et au sud, il ménage simplement de larges ouvertures entre des immeubles souvent plus hauts, plus travaillés que les autres et quelques fois dissymétriques. C'est particulièrement le cas au sud, où seul un immeuble marque l'entrée de la cité-jardin, au niveau du pont, rue Jules-Auffret, tandis qu'il ouvre une perspective sur l'alignement monumental de la rue des Pommiers, où l'on retrouve une composition symétrique mais avec un net décalage de hauteur entre les

immeubles situés aux extrémités. Et si un "muret-courtine" relie les immeubles collectifs de l'avenue Jean-Jaurès, il est régulièrement ajouré, dégageant ainsi des vues sur les espaces verts, qui participent de la mise à distance de l'espace public.

Pour éviter la monotonie d'un front urbain continu, notamment sur les deux grandes avenues, Dumail anime les façades de ces immeubles de briques. Il joue ainsi du dénivelé pour les hauteurs des bâtiments, distingue particulièrement les immeubles d'angle et surtout rythme l'ensemble en alternant la composition des façades. Il recourt ainsi aux loggias et aux balcons, plus ou moins saillants et en variant leurs emplacements, joue des oriels, ou bow-windows, triangulaires ou hexagonaux, en angle ou au milieu de la façade. Il soigne particulièrement les entrées des immeubles



17. Façade sur rue des Pommiers - 18. Hublot, cité des Auteurs - 19. Fenêtres d'angle

en multipliant les types de mise en œuvre de la brique et identifie de la même façon les cages d'escaliers. Ces motifs, créés par les briques, se retrouvent également à l'angle des loggias.

Enfin, le niveau du rez-de-chaussée est volontairement marqué par une mise en œuvre différente de la brique. Ce principe est repris après-guerre aux Auteurs, où l'emploi de la mignonnette est horizontale au rez-de-chaussée et verticale dans les étages supérieurs. Dumail se joue des angles qu'il souligne régulièrement par une fenêtre d'angle, avant comme après-guerre. Ces fenêtres peuvent également devenir de larges baies horizontales aux Pommiers ou verticales pour les ateliers d'artistes des pavillons d'angle. Avenues Jean-Jaurès et Edouard-Vaillant, il encadre enfin ces compositions de façade de fins linteaux de ciment blanc et surmonte les immeubles

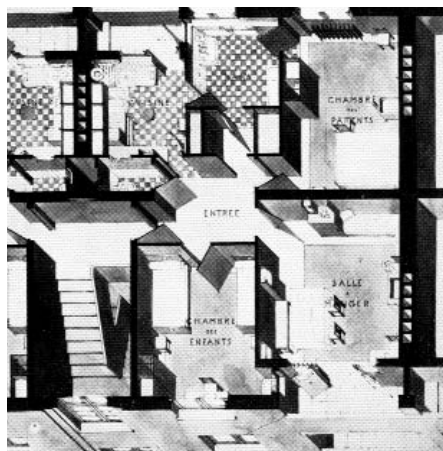
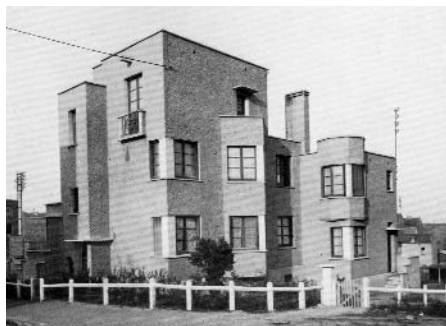
les plus hauts d'un balcon filant, souligné par le jaune de la loggia qui renforce la monumentalité de l'ensemble.

Cette attention portée aux détails ne se limite pas aux façades et se glisse jusque dans les « arrière-cours », espaces semi-privés mais non négligés. Bien qu'il joue avec un vocabulaire ornemental assez classique, le recours à la brique, d'abord, l'originalité des compositions, ensuite, la plasticité et la monumentalité de certaines façades, enfin, en font un ensemble remarquable.

Dumail use également des contrastes et des contraires. Ainsi, si l'ensemble des bâtiments allie structure en béton et murs de briques, ces dernières sont apparentes et très intelligemment mises en valeur sur les collectifs ou couvertes d'un enduit de ciment granuleux sur les pavillons.

La sobriété des pavillons répond à la richesse ornementale déployée pour les collectifs. La

simplicité des pavillons, cubiques, à toitures, n'exclue cependant ni des détails ornementaux, ni une grande subtilité dans la répartition des volumes. Rares et discrets, ces détails se résument aux orielles et fenêtres d'angle, aux portes d'entrée jumelées et surmontées d'une seule et même fine casquette. Très découpés, les volumes des pavillons s'articulent avec le dénivelé, groupés par deux à quatre, mais aussi avec la symétrie qui marque la composition autour du square Sellier, dominée par les pavillons d'angle. Pour ces derniers, Dumail mêle adroitement complexité et monumentalité dans un registre quasi cubiste.



moderne pour l'époque et sera reprise après-guerre, en regroupant les pièces humides. L'essentiel des logements accueille une salle de bains, excepté les pavillons, comme à la cité-jardin de Stains. Enfin, nombre de logements sont complétés de balcons ou de loggias ou bénéficient de bow-windows.

Dumail dessine avec un soin tout particulier les pavillons avec atelier d'artiste. Peut-être influencé par Tony Garnier, il crée là quatre petits immeubles collectifs de deux logements, dont l'un avec atelier, très bien pensés, annonçant "l'habitat intermédiaire" et permettant la mixité sociale.

DES [JARDINS] DANS LA CITÉ

Souvent considérée comme une cité-jardin très urbaine, elle recèle pourtant des espaces verts très variés. Peu visibles depuis la rue, ils sont surtout à l'usage des habitants et des riverains.

Ainsi, un alignement de platanes court sur les avenues Jean-Jaurès et Edouard-Vaillant démarquant la cité de son environnement urbain et dense. Depuis la place Séverine, on aperçoit le Trou Marin destiné aux activités sportives, entouré d'arbres et de pelouses et qui devait, à l'origine, accueillir des jardins destinés aux locataires des collectifs. Au nord, lui fait face un espace semi-public où la cité-jardin reprend bientôt ses droits avec pelouses, parterres et quelques arbres menant au porche piétonnier permettant de gagner les pavillons. Avant de les rejoindre, se déploient des espaces verts qui mettent en scène l'entrée dans la partie pavillonnaire. Là, autour du square arboré, les pavillons sont ceints de haies de troènes et les jardinets sont d'agrément, le véritable jardin se dissimulant derrière le pavillon pour y accueillir potager, arbres fruitiers et plantes grimpantes. Pour préserver les pavillons surplombant l'avenue Edouard-Vaillant,

Dumail recourt de nouveau au remblai. Dès lors, ne se déploient plus que des espaces verts semi-publics où robiniers, platanes et peupliers dominent des pelouses plantées d'arbustes d'ornement. Il en est de même dans les « arrière-cours » des Pommiers.

Après-guerre, cité des Auteurs, tous les espaces verts sont ceints de haies de troènes le long des voies. Une rangée d'acacias délimite un espace de jeux, tandis que des tilleuls, cèdres bleus ou marronniers créent des espaces plus libres, sillonnés d'allées.

En août 1986, c'est cette grande qualité paysagère qui a été protégée au titre de la loi sur la protection des sites et du paysage. Cependant, seule la partie située au Pré Saint-Gervais bénéficie de cette protection. La cité-jardin est actuellement en pleine rénovation, après une première vague de réhabilitation à la fin du XX^e siècle.



23, 24. Arbre fruitier d'un pavillon et plantation d'agrément dans la cité des Auteurs

« Cette brochure sur la cité-jardin du Pré-Saint-Gervais, comme celles consacrées à la cité-jardin de Stains (N°4) et aux cités-jardins d'Epina-sur-Seine (N°34), constitue un nouvel élément de mise en valeur de l'histoire riche et originale du territoire départemental. Dans une période de profonds changements, cette connaissance de notre héritage culturel vise, également, à favoriser la réflexion de chacun pour la constitution d'un avenir solidaire en Seine-Saint-Denis. »

Claude Bartolone

Président du Conseil général

Député de la Seine-Saint-Denis

CRÉDITS

En couverture

Façade sur place Séverine : Guy Bréhinier

Photo du chantier rue des Pommiers et plan de 1927 :

Archives Félix Dumail, DAF, Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle

Texte

Benoît Pouvreau, historien, Service du patrimoine culturel, DCPSL, Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Photographies

Guy Bréhinier : 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 23, 24

Cities Revealed © InterAtlas © Licence 0393CG93 : 5

François Delandre : 9

Illustrations

Bibliothèque administrative de la Ville de Paris : 1

Office Public d'Habitations 93 : 2, 3, 4, 20, 21, 22

DAF, Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle : 6, 7, 8, 10, 13

Archives départementales de la Seine-Saint-Denis : 11

Remerciements

Villes du Pré-Saint-Gervais, Pantin et des Lilas ; Office Public d'Habitat de la Seine-Saint-Denis 93 ; DAF, Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle ; Christine Misselyn, Nolwenn Rannou, Marie-Françoise Laborde, François Dumail, Marc Couronné, Guillaume Gaudry, Guy Bréhinier.

BIBLIOGRAPHIE

Chemetov P., Dumont M.-J., Marrey B., *Paris banlieue 1919-1939. Architectures domestiques*, Paris, Dunod, 1989.

Collectif, *Les cités-jardins de la région Île-de-France*, Cahiers de l'IAURIF, n° 51, mai 1978.

Frouard H., *L'architecte Félix Dumail (1883-1955) et le logement social*, Université Paris IV, maîtrise d'histoire de l'art, 1991.

Howard E., *Les cités-jardins de demain*, Paris, Sens & Tonka, 1998.

Lempereur H., « L'urbanisme des HBM au Pré-Saint-Gervais de 1920 à 1954 : la cité-jardin Henri Sellier », dans Collectif, *Le Pré, entre Paris et Banlieue. Histoire(s) du Pré-Saint-Gervais*, Paris, Créaphis, 2004.

Pouvreau B., Couronné M., Laborde M.-F., Gaudry G., *Les cités-jardins de la banlieue du nord-est parisien*, Paris, Le Moniteur, 2007.

Direction éditoriale

Jean-Barthélemy Debost, Service du patrimoine culturel, Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Mise en page

Krzysztof Sukiennik



Le Service du patrimoine culturel du Conseil général de la Seine-Saint-Denis participe à la compréhension de l'histoire du territoire et de ses habitants à partir des données archéologiques et de l'inventaire du patrimoine bâti.

Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs, Service du patrimoine culturel

93006 Bobigny Cedex — 01 43 93 75 32 — ppeltier@cg93.fr — www.atlas-patrimoine93.fr